



## Diplôme d'Université Qualité de Vie au Travail (QVT)

### Le plus de la formation

**Formation très complète, théorique et pratique, compacte et opérationnelle dispensée par des enseignants chercheurs et des professionnels spécialistes des questions de la QVT.**

### Secteurs d'activités et métiers visés

Tous les métiers et toutes les fonctions concernées par l'efficacité, la qualité et le bien-être au travail, tous les secteurs d'activité, et toutes les tailles d'entreprise.

<p>Compétences acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre au sein des entreprises et établissements aux injonctions des branches d'activité, de la Haute Autorité de Santé (HAS), de la Loi Rebsamen et du Plan santé au travail (PST) ;</li> <li>• Être capable de mener, en tant que chefs de projet au sein des organisations, différentes opérations liées à l'amélioration de la QVT : sensibilisation des personnels, pilotage des COPIL, animation des groupes d'expression, etc. ;</li> <li>• Évaluer ou superviser institutionnellement toute démarche d'amélioration de la QVT menée par une entreprise ou un établissement ;</li> <li>• Être capable de mener des expertises en QVT sur les systèmes de travail dans tous les secteurs d'activité ;</li> <li>• Être capable d'intervenir lors des phases clés de la démarche QVT : diagnostic, élaboration du plan d'action, mise en œuvre et suivi, animation des groupes d'expression, pérennisation.</li> </ul>
<p>Objectif de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir les modèles conceptuels, juridiques et méthodologiques de la Qualité de Vie au Travail ;</li> <li>• Identifier et construire les conditions socio organisationnelles d'une mise en œuvre optimum de la QVT ;</li> <li>• Mettre en œuvre les démarches participatives et partenariales : dialogue social, pilotage de l'opération, études de l'existant, prospectives.</li> </ul>

Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels en activité dans un secteur de responsabilité lié à la gestion du travail ou au management de l'organisation (directeurs, cadres, DRH, etc.).</li> <li>• Institutions représentatives du personnel (délégués du personnel, délégués syndicaux) et représentants des institutions sociales de l'entreprise ou de l'établissement (administrateurs, membre du bureau, CE, CHSCT, délégué à la gestion des risques, etc.).</li> <li>• Responsables de la qualité au sein des organisations.</li> <li>• Experts et consultants spécialistes confirmés de l'organisation de travail ou l'un de ses aspects majeurs (prévention des risques, risques psycho-sociaux, ergonomie, analyse stratégique).</li> <li>• Salariés dans le secteur des disciplines liées à l'analyse du travail (ergonomie, psychosociologie, GRH).</li> </ul>
Programme	<p><b>UE 01 - Aspects conceptuels et sociologiques de la QVT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution des rapports des hommes avec le travail</li> <li>• Gestion sociale des organisations</li> <li>• Approches de la qualité et de la gestion des risques</li> <li>• Approches de l'égalité, des temps de travail, et du numérique dans l'entreprise/établissement</li> </ul> <p><b>UE 02 - Aspects juridiques de la QVT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit social spécifique (code, conventions, accords liés à la QVT)</li> <li>• Place des IRP et du management dans la gestion des risques</li> <li>• Négociations et pratiques sociales renouvelées</li> </ul> <p><b>UE 03 - Enseignements méthodologiques et pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie de la QVT</li> <li>• Démarche projet appropriée</li> <li>• Pilotage de la démarche et animation des groupes d'expression</li> </ul> <p><b>UE 04 - Études de cas concrets et mises en situation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposés de terrain par des professionnels</li> <li>• Analyse des accords QVT existants</li> <li>• Simulations et jeux de rôles appropriés</li> </ul> <p><b>UE 05 - Mémoire de compréhension et d'application</b></p> <p>Chaque UE peut être suivie séparément.</p>
Pré-requis	Niveau Licence minimum requis, possibilité de dérogation selon profil et expérience.
Equipe pédagogique	<p><b>Enseignants universitaires</b> dans les disciplines : Sociologie, Psychologie du travail, Ergonomie, Droit social, Gestion.</p> <p><b>Intervenants professionnels</b> : Consultants, Avocats, Psychologues, Chef d'entreprise, Directeurs d'établissement, Médecins.</p> <p><b>Intervenants institutionnels</b> issus des organismes suivants : ARACT, ARS, DIRECCTE, SIST, Organisations Syndicales et Patronales, Chambres consulaires.</p>
Validation	Diplôme Universitaire QVT de niveau professionnel (niveau I)
Durée	125h heures au total sur l'année universitaire. Premier semestre consacré aux enseignements ; second semestre consacré à l'accompagnement dans la rédaction du mémoire
Dates - horaires	Du 24 septembre 2020 au 16 avril 2021 Les vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Exceptionnellement quelques jeudis seront également insérés au planning.
Lieu	Université Toulouse Jean Jaurès - Campus du Mirail
Nombre de stagiaires	De 15 à 20 personnes

Procédure d'inscription	Contacter le gestionnaire de formation. Dossier de candidature via e-candidat de mai à juin 2020 <a href="https://ecandidat.univ-tlse2.fr/">https://ecandidat.univ-tlse2.fr/</a>
Tarif	2500 € (20 €/h) + droits d'inscription annuels à l'Université Toulouse Jean Jaurès
Contact(s)	Gestionnaire de formations Stéphanie Morand <a href="mailto:formationsdiplomantes@univ-tlse2.fr">formationsdiplomantes@univ-tlse2.fr</a>  Responsables Pédagogiques : Michel CATTILA - <a href="mailto:catlla@univ-tlse2.fr">catlla@univ-tlse2.fr</a> Jean Philippe TOUTUT - <a href="mailto:j.toutut@gmail.com">j.toutut@gmail.com</a>

*Conformément à la législation, les stagiaires évalueront la formation à l'issue de celle-ci à partir d'un questionnaire de satisfaction.*

Université Toulouse - Jean Jaurès  
 Service Formation Continue - [sfc@univ-tlse2.fr](mailto:sfc@univ-tlse2.fr)  
 5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse cedex 9 - Station Mirail Université